

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 27 juin 2024

- Compte-rendu -

Présents : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Philippe GENILLOUX (à partir de la question « lotissement »)

Excusés : Céline HIRCHI, Ludovic JEUNOT, Jérôme VILLEQUEZ,

Absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

Secrétaire de séance : Michel JANNIN

- **Désignation** d'un secrétaire de séance : Michel JANNIN
- **Approbation** du procès-verbal de la séance du 16 mai 2024
Approuvé à l'unanimité
- **Elections législatives des 30 juin et 7 juillet** : préparation, organisation
La composition des bureaux de vote des 30 juin et 7 juillet est présentée et complétée en séance. La répartition des rôles entre assesseurs est rappelée, et un mémo à leur usage sera rédigé, avec une synthèse des règles à observer.

Le nombre de procurations reçues est important (39 à ce jour)
- **Avis sur une enquête publique à Novillars**
Une présentation est faite du cadre et des objectifs du projet de la société GEMDOUBS qui exploite sur la commune de Novillars une papeterie soumise à autorisation dans le cadre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le projet consiste en une modernisation d'équipements (mise à niveau technique, nouvelle presse) permettant une augmentation de la capacité de production et une meilleure gestion de l'eau. Le projet de modernisation est lui-même soumis à autorisation environnementale au titre des ICPE, et fait l'objet d'une enquête publique.
Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'exprimer un avis favorable au projet.

➤ **Ecole et périscolaire** : cantine, garderie, précisions sur la rentrée scolaire

Rentrée scolaire

Effectifs, répartition et organisation pour l'année 2023-2024

Pour rappel nous avons 50 élèves cette année à l'école et nous aurons 46 enfants pour la rentrée qui arrive !

Les trois enseignants conservent leur poste à Gennes, pas de demande de mutation.

Départs : - 10 CM2 quittent l'école et vont faire leur entrée en 6ème (8 au collège de Saône, 2 dans le privé). La visite du collège a été réalisée le lundi 3 juin pour nos élèves de CM2 !

- 2 élèves quittent l'école (déménagement) + 2 autres élèves seront inscrits en sport-étude.

Arrivées : 9 Petite Section et 1 Grande Section intègrent l'école. Nous leur souhaitons la bienvenue à l'école de Gennes.

Plusieurs maisons sont à vendre ou à louer, nous espérons que cela conduise à quelques inscriptions supplémentaires à l'école d'ici la rentrée.

Une matinée d'accueil a été proposée aux familles. Elle a eu le 19 juin.

Répartition des trois classes pour l'année prochaine, septembre 2024 :

Mme Traendlin : Cycle 1 (PS MS GS)

Mme Perrin : Cycle 2 (CP CE1 CE2)

M. Jeantet : Cycle 2 et 3 (CP CM1 CM2)

Effectifs par niveau et par classe à la rentrée 2024 :

Classes PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2 Total 46 ENFANTS

Mme Traendlin : 9 PS 3MS 7GS soit 19 élèves

Mme Perrin : 7 CP +3 CE1 et 8 CE2 soit 18 (11 sans les CP)

M. Jeantet 7 CP + 5 CM1 4 CM2 soit 16 (9 sans les CP)

Les élèves de CP (7) seront dans la classe de Madame Perrin, avec un décloisonnement une partie de la matinée dans la classe de M. Jeantet pour certaines matières. Nous avons constaté cette année que la gestion du triple niveau CP-CM fonctionnait bien, notamment pour les moments de lecture, apprentissage durant lequel l'enseignant peut se dédier pleinement à ce niveau grâce à une plus grande autonomie des élèves de CM.

Organisation du temps scolaire

Après concertation entre les parents, la mairie et les enseignants, la décision de repasser à une semaine de classe de 4 jours a été validée. Pour rappel, 62 % des parents souhaitaient revenir à 4 jours.

Voici les horaires de classe pour l'année prochaine :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Matin : accueil : 8h20-8h30 - classe : 8h30-12h00

Après-midi : accueil 13h30-13h40 - classe 13h40-16h10

Organisation du temps périscolaire, Plan mercredi et PEDT

La commune proposera un accueil le mercredi matin.

Selon le sondage, 55% d'entre vous étiez intéressés par un temps d'accueil périscolaire le mercredi matin de 9h à 12h, précédé d'un accueil échelonné (garderie) de 7h30 à 9h.

Il pourra être bien développé sur les 3 ans avec un fonctionnement en interne. Nous n'aurons plus recours à l'animation par les Francas. Une subvention a été allouée par la CAF en partenariat avec Jeunesse et Sports pour le « plan mercredi ».

Nous avons à ce jour une dizaine d'enfants identifiés pour le mercredi matin.

Le PEDT, renouvelé pour trois ans, est adressé au service de Jeunesses et Sport. Un exemplaire papier est à la mairie si vous souhaitez le consulter

Ce document retrace le bilan du PEDT 2020/2023, un argumentaire sur la politique éducative volontaire de la commune en réaffirmant que nous souhaitons sensibiliser les enfants du village à découvrir par les visites sur le terrain, leur village, leur environnement et ce que les personnes y font dans leur quotidien....

Il y a aussi une partie sur comment nous avons élaboré ce nouveau PEDT avec la concertation entre les enseignants et les parents d'élèves et l'élaboration du questionnaire.

Puis sont présentés les objectifs du PEDT 2024/2027, l'évaluation et les activités proposées qui étaient présentées lors du dernier conseil municipal et développées pour la demande de subvention du plan mercredi

Cantine et garderie

Afin d'assurer une gestion optimale des enfants inscrits à la garderie du matin et du soir, notamment pour assurer l'encadrement en cas de fluctuation du nombre d'enfants, il est proposé une modification du règlement périscolaire pour les inscriptions à la garderie.

Les inscriptions à la garderie (matin et soir) seront désormais à réaliser dans les mêmes conditions que les inscriptions à la cantine : **au plus tard le mercredi** pour l'ensemble de la semaine suivante.

Travaux à l'école

- Stores extérieurs à l'école primaire : Les travaux de mise en place sont en cours. L'étage est terminé. Le rez de chaussée se fera hors temps scolaire.
- Eclairage : les luminaires seront changés dans toute l'école (mise en place de dalles LED). Les travaux sont prévus cet été et seront achevés pour la rentrée scolaire de septembre. Cette installation permettra des économies d'électricité et règlera les problèmes d'approvisionnement en néons.
- Sécurisation des accès à l'école : les travaux sont prévus à partir du 8 juillet rue de la Maltière et rue de l'Ecole, pour une durée d'environ trois semaines.
- Sécurité : des branches sèches ou cassées dans un des grands arbres de l'école a côté du préau vers l'abri des ânes empêchaient les enseignants de laisser la possibilité aux enfants de s'amuser sous les arbres. Une nacelle a été nécessaire pour élaguer les branches menaçantes. Les enfants peuvent donc retrouver leur terrain de jeux préféré.

Amiante : Nous avons été sollicités par le rectorat pour un questionnaire sur les risques (éventuels) liés à amiante. On apprend au passage que l'école primaire a ouvert en 1844 !

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Un nouveau PPMS est en cours d'élaboration. Il y avait jusque-là deux documents (volet risques majeurs et volet attentat). Les référents sécurité de l'académie ont choisi l'école de Gennes pour tester l'élaboration d'un nouveau document (à cause de sa proximité avec le Pipeline). Il s'agira d'un PPMS «unifié», dans lequel les deux volets seront réunis en un seul. Autre changement, la mairie et le périscolaire sont également concernés par l'élaboration du document afin que les consignes de mise à l'abri soient claires pour tous et réalisables même sur temps périscolaire. Une réunion avec la conseillère santé sécurité de l'académie s'est tenue jeudi 20 juin pour finaliser et valider le document.

Eléments rapportés par Anne-Sophie Parriaux

➤ **Ressources humaines :**

- **emplois saisonniers** : recrutement de deux jeunes pour des travaux d'été au village
Comme ces dernières années, deux emplois temporaires de deux semaines sont proposés par la commune, en priorité à des jeunes du village. Il s'agit d'assurer un désherbage et nettoyage manuel des rues, qui permet d'éviter le recours à tout produit phytosanitaire pour l'entretien des espaces communaux. Il s'agit aussi de participer à l'enlèvement d'anciennes protections anti-chevreuils en forêt.

Nous avons reçu plusieurs réponses, et avons dû procéder à un tirage au sort, qui a désigné Pauline Huguenin et Robin Dach.

Vous les rencontrerez donc, très occupés, à travers les rues du village, du 8 au 19 juillet.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

- **évolution du régime indemnitaire** du personnel communal

Le régime indemnitaire des agents communaux « Rifseep » (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnels) a été mis en place fin 2017 et révisé en août 2021.

Il est composé de deux éléments, l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise), qui est une prime mensuelle individuelle, et du CIA (Complément Indemnitaire Annuel), prime annuelle variable facultative.

Actuellement à Gennes seul l'IFSE est activée, et pas le CIA.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'activer le CIA à compter du 1^{er} septembre 2024.

Le montant plafond est de 700 à 1000 euros selon les emplois.

➤ **Organisation du recensement 2025** – recrutement des agents recenseurs

Le prochain recensement de la population sera organisé du 16 janvier au 25 février 2025.

Pour conduire cette opération, la commune prévoit :

- de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Ce coordonnateur d'enquête peut être soit un élu local soit un agent de la commune.
- de recruter deux agents recenseurs dans des conditions de temps de travail et de rémunération qui seront précisées à l'issue des réunions d'information-formation qui seront organisées par l'INSEE à l'automne 2024.

➤ **Lotissement de l'Orée des Landes** : avancement du projet, étapes à venir

L'appel d'offres pour les travaux de viabilisation a été lancé début juin pour une réponse des entreprises le 21 juin. Il y a eu cinq réponses. L'analyse des offres est en cours et sera présentée en mairie début juillet.

Une rencontre avec les futurs acquéreurs a été programmée le samedi 29 juin à 10H30, pour une présentation plus détaillée du projet ainsi que de son planning général.

Un prochain Conseil municipal se tiendra courant juillet pour se prononcer sur certains points suivant l'avancement :

- le choix de l'entreprise retenue pour les travaux de viabilisation,
- le prix des terrains,
- le choix de la banque avec l'autorisation d'emprunt,

- le choix du constructeur des logements locatifs et sociaux.
- autoriser le Maire à établir des compromis de vente avec les futurs acquéreurs.

La 1° tranche des travaux de voiries est prévue en septembre – octobre pour une durée d'environ 6 mois La 2° tranche de finition se fera après les constructions.

Les compromis de vente de terrains pourront se faire à partir de fin juillet 2024 - Les ventes notariées des terrains se feront à la réception des travaux de la 1° tranche (début 2025).

Éléments rapportés par Jean-Michel Lhommée

- **Zone artisanale** : avancement du projet, étapes à venir
Le permis d'aménager est accepté et l'affichage sur le terrain a été fait le jeudi 11 avril 2024. La vente des terrains auprès des artisans est possible avant la viabilisation. Ils sont invités à préparer leurs projets.
Aussitôt après la vente, les artisans pourront déposer un dossier de permis de construire sur chaque lot.
- **Intercommunalité – GBM** : Travaux du Grand Besançon et des syndicats intercommunaux
 - 22 mai : syndicat du marais
 - 28 mai réunion des secrétaires de mairie avec la DGFIP
 - 29 mai : Ecole de musique du Plateau, Conseil d'administration
 - 31 mai : Scot, réunion plateau – PLUi et ZAN (Zéro Artificialisation Nette)
 - 3 juin : Syndicat du plateau, rencontre avec le collègue
 - 5 juin : GBM commission des finances
 - 14 juin : Musée de Nancray vernissage d'exposition
 - 19 juin : Plan Climat Air Energie Territorial de GBM - Montfaucon
 - 20 juin : réunion ONF- Natura 2000
 - 22 juin : Ecole de Musique du Plateau Journées portes ouvertes
 - 24 juin : rencontre avec GBM pour le projet de PLUi
 - 25 juin : Syndicat du plateau, Conseil syndical (Nancray)
 - 27 juin : GBM Conseil communautaire
- **Commissions et groupes-projets** : avancement des projets en cours, présentation des travaux par les responsables de groupes. Décisions sur les suites à donner.

Travaux :

- Travaux rue des Vignes programmés le 28 juin 2024
- Travaux à l'entrée du village sur la RD270 programmés à partir du 4 juillet
- Eglise : La mairie a reçu un devis de l'entreprise Modica pour la réfection des corniches extérieures de l'église. Une suite favorable sera donnée prochainement à l'entreprise pour réaliser les travaux.
- cabane en rondins : en cours de construction près du jardin des écoliers, par une (petite) équipe de bénévoles. N'hésitez pas à les rejoindre !

Bibliothèque :

- Un nouvel apéro littéraire a été organisé le 20 juin sur le thème « coup de cœur ». De bons échanges et de bonnes idées de lecture. Moment convivial... et littéraire !

- La bibliothèque municipale sera ouverte cet été tous les samedis de 10h à midi, sauf la dernière semaine de juillet (le 27/07) et la première semaine d'août (le 03/08)

Venez faire le plein de lectures pour l'été !

➤ **Questions diverses**

- Révision du Plan communal de Sauvegarde : nous avons adhéré au groupement de commandes de GBM pour un appui à ce dossier de révision du PCS.
- Opération abricots du Comité des fêtes le 27 juin
- Fête de l'école et Barbecue du village organisé par les Galopins le vendredi 28 juin
- Assemblée Générale et inauguration de l'épicerie associative Genn'Epi le 29 juin
- Assemblée Générale de l'association du marché des producteurs le 1^{er} juillet
- Concours du cheval comtois le 10 août 2024

Urbanisme : dossiers acceptés

Le 21/05/2024 : déclaration préalable 25 267 24 C0015 – Edifier une pergola – Chemin du Vernois – parcelles cadastrées AB 211 et AB 212

Le 12/06/2024/05/2024 : déclaration préalable 25 267 24 C0011 – Edifier une souche de cheminée et réhabiliter la toiture – Rue de la Maltière – parcelles cadastrées AA 259

Date du prochain Conseil municipal

Jeudi 18 juillet 2024 à 20h
